Église Saint-Michel de Nonville.

NONVILLE

Le Petit Journal

Edition n°8 - Avril 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Accueil téléphonique aux horaires d'ouverture : 01 64 29 01 34

Accueil de 14h à 17h15,
et sur rendez-vous en dehors de ces horaires

ECOLE PRIMAIRE ETIENNE MIERRE
07 72 50 77 03

BIBLIOTHEQUE

(Hors vacances scolaires)
le vendredi de 15h à 18h

GARDERIE /CANTINE DE VILLEMER

07 86 36 47 32
cantine.sirp@gmail.com

SECRETARIAT SIRP

06 73 52 67 30 - Mercredi
sirp77250@orange.fr

Nonvilloises et Nonvillois

L'année 2022 a démarré avec la triste et brutale disparition de notre Maire, Gérard Balland pour lequel nous avons une pensée particulière.

Vous avez donc été amenés à voter le 20 mars pour élire un conseiller. Le Conseil Municipal étant au complet, il s'est réuni le 26 mars pour élire le Maire et les Adjoints.

Maire : Jean Claude Belliot

1er adjoint : Didier Lorillon avec toutes les délégations, en charge des travaux.

2 ème Adjoint : Loic Stier, en charge des Finances et de la gestion du personnel.

3ème Adjointe : Isabelle Damloup, en charge de l'urbanisme et de l'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal, le Personnel communal, et moi-même vous souhaitons un printemps empreint du symbole du renouveau. Que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité et la paix auxquelles nous tenons tant.

Bien cordialement

Le Maire, Jean Claude Belliot

Gendarmerie, Lorrez-le-Bocage : 01 64 31 51 06
Centre Hospitalier, Nemours : 01 64 45 19 00
Numéro Unique des urgences en Europe : 112
Pompier : 18
Police : 17
SAMU : 15

Allo Enfance maltraitée : 119
Personnes Agées/Adultes Handicapés : 3977
SOS Drogue Alcool Tabac : 0800 23 13 13
Impôt Services : 0820 32 42 52
Dépannage Electricité et Gaz : 0810 33 30 77
Urgence Eau (Saur) : 03 58 58 20 09

Equipe de rédaction : Jean-Claude BELLIOT, Loïc STIER, Alice LE CORRE, Marie MORETTI, Sylvie PLISSON, Jordan JEAN, Isabelle DAMLOUP

ACTUALITES

RÉUNION PUBLIQUE DU 11 MARS SUR LA RÉVISION DU PLU

Cette réunion publique s'est tenue en présence d'une cinquantaine de personnes. Son but était de démarrer la phase de concertation avec toutes personnes ou entités concernées par cette révision. Le bureau d'étude mandaté par la municipalité a expliqué toutes les contraintes légales et administratives que cette révision du PLU devait prendre en compte. Les objectifs du PLU ont été définis dans le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) voté le 16 février 2022.

La mairie tient un recueil dans lequel chacun peut faire part de ses questions/remarques afin que la commission en charge de la révision puisse y répondre.

Suite à cette concertation une seconde réunion publique sera organisée dans quelques mois afin de présenter les réponses argumentés ainsi que le projet de PLU.

Les habitants auront encore la possibilité d'exprimer leurs questions/ remarques lors de l'enquête publique qui suivra.

LES ELECTIONS

L'élection du président de la République se déroulera les dimanches 10 & 24 avril 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés pour la Seine et Marne.

RECOMPENSE AUX DIPLOMES

Le CCAS prévoit de récompenser les élèves qui obtiendront le brevet des collèges cette année.

Les candidats au brevet sont invités à se faire connaitre auprès de la mairie avant le 1er juillet.

La présentation du diplôme sera ensuite demandée pour la délivrance du bon d'achat.

LE CLOS DE NONVILLE

Samedi 5 mars, les Nonvilloises et Nonvillois ont été très nombreux à la réunion de présentation du projet du groupe Bertrand.

Celui-ci a présenté le projet qui va comporter un hôtel, des lodges, des chambres d'hôtes dans le château.

Il y aura également un restaurant de type brasserie, des salles de séminaire dans le moulin, deux hectares de maraîchage bio, un verger de variétés anciennes et entourées de ruches, une grande serre et un chai pour la vinification du vin prévue sur le domaine et l'ancien café du village sera peut-être réhabilité en Bistrot-Boulangerie.

La municipalité collabore avec le groupe Bertrand afin que le projet s'intègre dans le village de façon harmonieuse.

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR 2022

- La réalisation des mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à la Mairie et à la salle polyvalente.

- La réfection de la toiture de l'école avec son isolation grâce à une subvention DETR qui vient d'être accordée à notre commune.

LA FISCALITÉ

le Budget a été voté sans augmentation des taux d'imposition communale

RAPPEL

Panneau Pocket est à Nonville .

Un système simple et efficace pour prévenir **instantanément** les habitants, par notification sur les smartphones et tablettes, des **alertes et des informations** de la commune.

MIEUX CONNAITRE

LE COMITE DES FETES

C'est une association née en septembre 2015, à l'initiative de M. Balland et de quelques membres du conseil municipal de l'époque. La volonté était d'avoir une structure autonome pour animer le village.

Le pari a été relevé !

Depuis plus de 7 ans le comité propose aux habitants des animations variées pour tous. Du dîner animé à thème aux vide-greniers en passant par les spectacles des enfants pour Noël et les thés dansants, les membres de l'association souhaitent apporter des moments d'échange et de plaisir à tous.

Le COVID est passé par là et a ralenti voire gelé l'activité du comité. Mais 2022 est l'année de la reprise des manifestations.

Ce sera aussi avec joie que nous continuerons la collaboration avec la Mairie, par exemple lors de la coordination du nettoyage de la nature qui s'est déroulé le 3 avril.

Le prochain grand rendez-vous, à ne pas manquer, sera le vide-grenier le dimanche 22 mai à la salle polyvalente.

Facebook : Comitedesfetesdenonville - Téléphone : 07 69 82 22 01

PLAN VELO

La CCMSL veut encourager la pratique des mobilités douces (vélo, trottinette…) au quotidien, dans la continuité de la dynamique nationale, et de celle qui entoure le projet RER vélo, et de l'engagement de la Région et du département.

Pour cela elle a initié un Schéma Directeur Cyclable qui s'articule autour de 3 phases dont la première est le Diagnostic. Celui-ci a permis de faire un éclairage sur la situation existante. Il en ressort que :

La CCMSL fait 228 km2, compte 18 communes, est traversée par 5 cours d'eau (La Seine, le Loing et son canal, le Lunain et l'Orvanne), et par des infrastructures douces comme l'Eurovélo3 ou Scandibérique*, et 4 gares. Enfin, les 3 premiers usages du vélo sont : les loisirs, les courses, la visite à un proche.

*Voie cyclable qui relie la Norvège à l'Espagne

Le Diagnostic s'est appuyé sur une enquête (en ligne jusqu'au 4 mars dernier) qui a permis de déterminer les principales attentes des habitants.

Les 3 principales des répondants sont :

1 - Sécurisation et infrastructures sur les principaux axes empruntés par les voitures et camions, en particulier D606, D403 et D225 car absence de séparation entre cyclistes et voitures sur les axes principaux + conflits d'usages sur les routes plus secondaires

2 - Stationnements sécurisés autour de plusieurs gares, à proximité des arrêts de bus, dans les centres-bourgs.

3 - Apprentissage, incitation au sein des entreprises, services d'entretien et de réparation.

La prochaine phase sera la Stratégie avec la conception de propositions.

Tout le monde est invité à participer lors des Comités d'Usagers. Le prochain devrait se dérouler le lundi 16 mai, dans les locaux de Moret Seine et Loing.

Les dates seront diffusées sur la page Facebook de Moret Seine et Loing (Communauté de communes Moret Seine & Loing | Facebook), ainsi que sur le site Internet (Communauté de Communes Moret Seine & Loing - - Moret Seine & Loing - Actualités, informations (ccmsl.fr)).

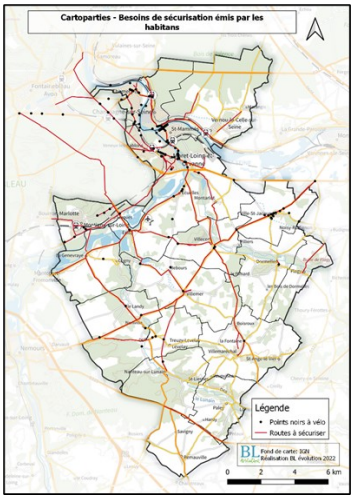

RESTONS INFORMÉS

BELLE PRISE POUR ANDRÉ GUEFFIER

Le dimanche du premier week-end d'ouverture à la Pêche, sur le parcours du Lunain qu'emprunte l'association " La Fario Nonvilloise ", une magnifique truite Arc en ciel de 1,8 Kg et 57 cm a été pêchée par André.

Bravo à lui.

Rappel : ouverture générale de la pêche du 12 mars au 18 septembre 2022.

La Fario Nonvilloise, journée de la fête de la pêche : samedi 11 juin 2022.

DU NOUVEAU POUR LE TRI

Le 1er Janvier 2022, le geste de tri a fêté ses 20 ans sur le territoire du SMETOM. Pour célébrer cet anniversaire, le SMETOM de la Vallée du Loing a mis en œuvre des nouvelles consignes de tri sur... tout le territoire et ainsi simplifié le geste de tri de plus de 20 000 foyers : vous pouvez désormais déposer **tous vos emballages et tous vos papiers graphiques** dans les bacs et bornes jaunes.

AGENDA

Vide-grenier à Treuzy 1er mai organisé par l'association 365 jours parents et l'ASCTL et la mairie de Treuzy

Vide-grenier à Nonville 22 mai organisé par le comité des fêtes

Fête de la pêche : 11 juin

ENIGME

Je peux parcourir le monde entier en restant à ma place dans mon coin. Qui suis-je ?

Le timbre

MOELLEUX AUX ŒUFS EN CHOCOLAT

Préparation 15 min

Cuisson de 10 à 15 min

Ingrédients pour 10 petits moelleux:

- 125 g de chocolat noir dessert (ou lait)
- 3 œufs + 2 jaunes
- 125 g de beurre
- 10 petits œufs en chocolat (lait,blanc,fourrés....)
- 80 g de farine
- 80 g de sucre

1. Préchauffez le four à 160 degrés.

Faire fondre le beurre et le chocolat à feu très doux en mélangeant de temps en temps.

2. Mélangez la farine et le sucre, puis, en fouettant, ajoutez les œufs, les jaunes et enfin le chocolat fondu. Mélangez le tout pour obtenir un appareil homogène.

3. Beurrez et farinez les moules. Versez dedans une couche d'appareil à moelleux, déposez un œuf en chocolat au milieu et recouvrez d'appareil aux deux tiers.

4. Enfournez pour 10 ou 15 min. Sortez les moelleux du four et laissez-les reposer 2 min avant